



## **Groupe de travail du 21 septembre 2020 Création de la division de Nice Aéroports**

### **A l'Est, quoi de neuf ?**

Le directeur interrégional est venu à Nice pour ce GT qui s'est déroulé en visioconférence, certains participants de l'administration et des OS étant à Marseille.

Une nouvelle division serait constituée d'un effectif de 4 agents (1 chef divisionnaire, 2 adjoints (IR1 ou IP 1), et 1 A), qui chapeautera l'aéroport de Nice (OP/CO – SU), et l'aérodrome de Cannes-Mandelieu (BSI de Cannes).

La division actuelle, dénommée Nice territoires conserverait les autres services et serait composée d'un chef divisionnaire, d'un adjoint (IP1 ou IR 1) et d'un A.

Les effectifs attribués par la DG étant « globaux », la discussion reste ouverte quant à la répartition des adjoints A + : 2 pour div aéro et 1 pour div territoires ou l'inverse.

Le DI et le DR de Nice ont bien précisé que l'encadrement actuel de la BSE de Nice restera en l'état, la division étant un plus.

Pourquoi une nouvelle division ?

Aujourd'hui, on est à 40 % du trafic de l'année dernière à l'aéroport de Nice... pandémie oblige...

Le trafic commence lentement à redémarrer après une embellie pendant l'été. Mais les longs courriers (Etats-Unis, Canada, Dubaï, Qatar) sont toujours à l'arrêt et ne devraient pas reprendre avant 2021.

Selon le DI, après la crise actuelle, on retrouvera peut-être le trafic de 2019. Des liaisons nouvelles sont prévues avec la création d'une nouvelle extension du terminal 2, qui pourrait traiter 4 millions de passagers de plus par an.

La création d'une nouvelle division découle en partie de ces prévisions. Par ailleurs, des comparaisons avec les autres divisions de la DI ont fait apparaître qu'aucune division n'était aussi importante numériquement que l'actuelle division unique de Nice.

L'autre raison, avancée par le DI et le DR, vise à faire de Nice la référente en matière d'aviation d'affaires. Ce sera à l'étude lors de la prochaine conférence de gestion à la direction générale.

Le DI évoque aussi globalement la reprise des contrôles par les directions concernées de divers aérodromes secondaires comme Saint Tropez-La Môle, Le Castellet...

Cette nouvelle division serait créée au 31 décembre 2020, après un CTSD qui aurait lieu le 13 octobre 2020.

Les collègues actuellement en poste à la division de Nice auraient le choix de rejoindre, ou non, la nouvelle division.

Pour la localisation, rien n'est encore définitif, mais des locaux dans un bâtiment neuf (site de l'Arenas, à proximité immédiate du tram) appartenant à la métropole seraient envisagés... Des tractations sont en cours et pourraient aboutir très prochainement.

Pour le directeur de Nice, la création d'un véritable réseau « aviation d'affaires » est le but recherché. Une formation pour les agents est d'ores et déjà programmée (formation par l'ENAC).

A ce sujet, on peut s'étonner qu'une formation de 2 jours et demi soit facturée 7500 € (+ frais de déplacement et de séjour du formateur) par une administration à une autre administration.

Pour l'**USD-FO**, toute création de structure est bonne à prendre, surtout dans les périodes que nous traversons...

Certes, celle-ci est une « vieille » nouveauté puisque les « anciens » de Nice s'en souviennent, il existait déjà une division de ce type qui avait été supprimée il y a quelques années.

C'est une bonne chose que l'administration corrige ses erreurs.

L'**USD-FO** ne relâchera pas sa vigilance concernant les modalités de mise en œuvre de la nouvelle division.

**USD-FO**

Vos représentants à ce GT étaient :

*Serge Ramirez*

*Jean-Philippe Sancey*

